



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



AMBASSADE
DE FRANCE
AUX ÉTATS-UNIS

Liberté
Égalité
Fraternité

Washington Wall Street Watch

N°2026 - 29 - Le 23 Juillet 2026

Une publication de l'Antenne de New York du SER de Washington

SOMMAIRE

Politiques macroéconomiques

- La Chambre adopte une loi de finances provisoire pour 2027 en anticipation d'un éventuel *shutdown* à l'approche des élections de mi-mandat

Services financiers

- La Chambre des représentants adopte un vaste paquet d'allègements réglementaires pour les banques
- La SEC propose un règlement sur la transmission électronique par défaut des documents d'information

Situation des marchés

Brèves

POLITIQUES MACROECONOMIQUES

La Chambre adopte une loi de finances provisoire pour 2027 en anticipation d'un éventuel *shutdown* à l'approche des élections de mi-mandat

La Chambre des représentants a adopté le 21 juillet une [*continuing resolution*](#) visant à prolonger à compter du 1er octobre, et jusqu'au 4 décembre 2026, les niveaux actuels de dépenses afin d'anticiper un probable *shutdown* faute d'adoption des lois de finances pour l'exercice 2027 au 30 septembre. Le texte a été adopté selon un vote largement partisan (220 -205), un seul républicain s'y étant opposé tandis que six démocrates ont voté en sa faveur. Cette initiative, engagée plus tôt

qu'habituellement, vise à sécuriser le financement de l'administration fédérale avant les élections de mi-mandat, tout en plaçant les démocrates devant la responsabilité politique d'un éventuel *shutdown* en cas de rejet du texte. Son adoption définitive demeure toutefois incertaine car un compromis bipartisan sera nécessaire, or les républicains ne disposent pas de la majorité qualifiée au Sénat. Le processus d'adoption des douze lois de finances pour l'exercice 2027 (appropriations bills) se poursuit en parallèle. Si les textes ont tous été votés en commission à la Chambre des représentants, et plusieurs déjà adoptés en séance plénière, au Sénat les négociations

sont toujours en cours au sein des commissions.

En complément, les républicains cherchent à faire avancer une nouvelle procédure de réconciliation budgétaire, la 3ème depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. La [résolution](#) adoptée par la Chambre le 22 juillet selon les lignes partisans, ouvre la voie à l'élaboration d'un futur projet de loi de réconciliation prévoyant 95 Mds USD de dépenses fédérales supplémentaires (répartis entre 60 Mds USD pour la défense, 13 Mds USD

pour les activités de renseignement, 12 Mds USD d'aides au secteur agricole et 10 Mds USD destinés à des mesures relatives à l'administration des élections fédérales). Le texte doit encore être adopté par le Sénat, où plusieurs élus républicains ont déjà exprimé des réserves sur son contenu et sur le recours à une procédure de réconciliation. Cette résolution est une 1^{ère} étape qui fixe le cadre budgétaire pour la rédaction du projet de loi de réconciliation. Ce dernier devra ensuite être examiné par le Congrès.

SERVICES FINANCIERS

La Chambre des représentants adopte un vaste paquet d'allègements réglementaires pour les banques

Le 21 juillet 2026, la Chambre des représentants a adopté par 270 voix contre 155 le Main Street Capital Access Act, porté par le président de la Commission des services financiers French Hill (R- Ark). Le texte a recueilli le soutien de 56 démocrates.

Le texte modifie en profondeur huit pans de la réglementation bancaire américaine. Il facilite la création de nouvelles banques et les fusions-acquisitions, et allège les exigences en capital et les contraintes de supervision et de résolution, principalement pour les banques locales (*community banks*) mais aussi pour les grandes banques régionales. Il inscrit dans la loi plusieurs mesures réglementaires engagées par les agences de régulation bancaire.

En matière de constitution de nouvelles banques, le texte instaure une période de transition (*phase-in*) de trois ans pour la mise en conformité aux exigences fédérales de fonds propres, et abaisse dans l'intervalle à 7,5 % au maximum le ratio de levier simplifié des banques locales rurales (*Community Bank Leverage Ratio* - CBLR). Il assouplit en outre les critères

d'approbation des fusions bancaires pour les établissements de moins de 10 Md USD d'actifs, et assouplit la règle du moindre coût (*least-cost test*) qui contraint normalement la FDIC pour la résolution des banques défailtantes.

La loi renforce la proportionnalité des exigences réglementaires (*tailoring*), en relevant de 10 Md USD à 15 Md USD le seuil d'éligibilité au CBLR, et indexe sur la croissance du PIB plusieurs seuils du Dodd-Frank Act, dont celui déclenchant l'application des normes prudentielles renforcées (*enhanced prudential standards*) par la Fed, porté de 250 Md USD à 370 Md USD.

En matière de supervision, le texte révisé le système de notation prudentielle CAMELS pour en objectiver les critères et en limiter la composante « gestion ». Il crée un *Office of Independent Examination Review* habilité à statuer sur les décisions de supervision contestées par les banques, avec possibilité de recours devant un tribunal fédéral. Il met par ailleurs fin à la prise en compte du risque de réputation (*reputational risk*) dans la supervision, mesure déjà prise par les régulateurs.

Afin de renforcer le financement des banques locales, la loi facilite le recours à des sources de financement de court-terme agréant une pluralité de dépôts (dépôts réciproques entre banques, et des dépôts

sous conservation (*custodial deposits*)) jusqu'ici considérés comme des dépôts de courtage (*brokered deposits*), jugés plus volatils car attirés par un taux plutôt que par une relation client durable. Cette disposition a déjà été largement adoptée dans le récent paquet logement adopté en juin par le Congrès (21st Century ROAD to Housing Act).

La cheffe de file démocrate de la commission des services financiers, Maxine Waters (D-Cal), a maintenu son opposition, dénonçant une dérégulation favorable aux grands établissements sous couvert de soutien aux banques locales. Le passage du texte au Sénat, où il devra recueillir 60 voix face à l'opposition annoncée de la cheffe de file démocrate Elizabeth Warren (D-Mass), demeure incertain à l'approche des élections de mi-mandat de novembre.

La SEC propose un règlement sur la transmission électronique par défaut des documents d'information

Le 16 juillet 2026, la Securities and Exchange Commission (SEC) a proposé le règlement E-Delivery, qui autoriserait les émetteurs à recourir à la transmission

électronique (*electronic delivery*) comme mode par défaut pour satisfaire aux obligations de communication d'informations prévues par la législation fédérale sur les valeurs mobilières. La période de commentaire public est fixée à 60 jours à compter de la publication au registre fédéral.

Le projet remplacerait le cadre actuel de la SEC, ancien de plusieurs décennies et fondé sur de simples lignes directrices (*guidance-based framework*), qui place par défaut les investisseurs en régime de transmission papier sauf consentement exprès préalable à la transmission électronique (*opt-in*). Le nouveau régime, fondé sur des règles contraignantes, permettrait aux entités concernées de transmettre par voie électronique les informations aux destinataires sans recueil préalable de consentement exprès.

La SEC propose en parallèle de modifier les règlements 14A et 14C ainsi que la règle 14d-5 du Securities Exchange Act, afin d'intégrer ce nouveau cadre de transmission électronique aux règles de communication applicables aux procurations de vote (*proxy*) et aux offres publiques d'achat (*tender offers*).

SITUATION DES MARCHES

Au cours de la semaine écoulée (de jeudi à jeudi), l'indice S&P 500 et le Nasdaq sont en baisse, à 7 408 points (-0,66%) et 25 138 points (-1,50 %) respectivement. Si la reprise des tensions géopolitiques cette semaine suite aux déclarations du président Trump sur d'éventuelles frappes au Moyen-Orient a pesé sur les marchés, les indices ont subi de plein fouet le retour des craintes autour de l'intelligence artificielle. En effet, les marchés ont réagi négativement aux publications des résultats trimestriels de Google et Tesla, deux entreprises faisant partie de l'ensemble baptisé *Magnificent Seven*, qui, en dépit de chiffres d'affaires solides, ont annoncé des dépenses d'investissements

au-dessus des prévisions des analystes. Si le secteur des semiconducteurs, principal bénéficiaire de ces dépenses d'investissements, a fortement progressé cette semaine, cette reprise n'aura pas suffi à prévenir la baisse globale des indices.

Les rendements des obligations souveraines américaines (*Treasuries*) augmentent fortement sur la semaine, de +18 points de base pour les bons à 2 ans (4,36 %) et +15 points de base pour les bons à 10 ans (4,70 %), tirés par la reprise des tensions géopolitiques qui ont ravivé les craintes inflationnistes (le pétrole franchit la barre des 100\$).

BREVES

- Le 16 juillet 2026, la Fed, la FDIC et l'OCC ont [publié](#) conjointement de nouvelles procédures renforcées encadrant le traitement des informations hautement sensibles recueillies lors des inspections bancaires (*bank examinations*), telles que les schémas techniques des systèmes informatiques ou les plans de succession des dirigeants. L'objectif affiché est d'assurer aux superviseurs un accès permanent à ces informations et de permettre aux banques d'être informées rapidement en cas d'incident de cybersécurité ou de violation de données. Ce dispositif introduit pour la première fois une coordination explicite entre les trois agences sur ce type d'information, la précédente doctrine ne prévoyant pas d'approche harmonisée en la matière.
- Le moral des ménages américains s'est amélioré en juillet, [l'indice de confiance](#) de l'Université du Michigan progressant de 49,5 à 54,4, son plus haut niveau depuis 5 mois, sous l'effet principalement du recul des prix de l'essence observé en juin et début juillet. Cette amélioration, généralisée à l'ensemble des catégories de population, s'est accompagnée d'un repli des anticipations d'inflation à un an, de 4,6 % à 4,2 %, tandis que les anticipations à plus long terme sont restées stables à 3,3 %. Les ménages ont également porté une appréciation plus favorable de leur situation financière, des perspectives économiques et des conditions d'achat de biens durables, même si les préoccupations liées au

niveau des prix demeurent importantes.